

Décision Générale colonial

Décision n° 152 Mutations

n° 152

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 8 juillet 1910
Numéro JO n° 165 du 01/08/1910	Date du numéro 1 août 1910

TEXTE INTÉGRAL

une indemnité annuelle de 300 fr. est accordée au bibliothécaire.